



À noter que si l'usagère est suspecte ou positive pour la COVID-19 (jaune ou rouge), l'accompagnant devra faire l'objet d'un protocole particulier mis en place selon des procédures locales afin d'éviter les risques de contamination du bloc opératoire et de l'environnement immédiat. Advenant une incapacité d'appliquer ce protocole, l'accès pour l'accompagnant pourrait être refusé.